

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 16 JANVIER 2015****DECISION****Numéro 15 – 01 – 002**

Décision 2 : L'approbation des tableaux des effectifs suite aux avis rendus par les instances consultatives.

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 7 janvier 2015, s'est réuni le 16 janvier 2015 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (3 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Claude Liogier (5^{ème} membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Étaient excusés : Messieurs Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Afin de prendre en compte les avis rendus par les instances paritaires en fin d'année 2014 et ainsi de permettre à l'autorité territoriale de prendre les décisions de nominations correspondantes, le tableau des effectifs pourrait être arrêté de la façon suivante à la date du 1^{er} janvier 2015 (cf. annexes ci-jointes) :

- ✓ filière sapeurs-pompiers : 553 postes budgétaires,
- ✓ filière administrative : 60 postes budgétaires,
- ✓ filière technique : 39 postes budgétaires,

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

A la date du 1^{er} janvier 2015, le tableau des effectifs de la filière administrative tel que mentionné en annexe 1 est approuvé.

Article 2 :

A la date du 1^{er} janvier 2015, le tableau des effectifs de la filière technique tel que mentionné en annexe 2 est approuvé.

Article 3 :

A la date du 1^{er} janvier 2015, le tableau des effectifs de la filière sapeurs-pompiers tel que mentionné en annexe 3 est approuvé.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20150116-15-01-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2015

Publication : 22/01/2015



Annexe 1 : Tableau des effectifs : filière administrative,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2015

Publication : 22/01/2015

**Emplois budgétés au
1er janvier 2015**



Filière administrative : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des attachés territoriaux</i>	Directeur
		Attaché principal
		Attaché
		<i>Sous -Total</i>

1
2
5
8

Filière administrative : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux</i>	Rédacteur principal 1ère classe
		Rédacteur principal 2ème classe
		Rédacteur
		<i>Sous -Total</i>

5
1
4
10

Filière administrative : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des adjoints administratifs</i>	Adjoint administratif principal 1ère classe
		Adjoint administratif principal 2ème classe
		Adjoint administratif 1ère classe
		Adjoint administratif 2ème classe
		<i>Sous -Total</i>

6
19
13
4
42

TOTAL

60

Annexe 2 : Tableau des effectifs : filière technique.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2015

Publication : 22/01/2015

**Emplois budgétés au
1er janvier 2015**



Filière technique : catégorie A	<i>Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux</i>	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0
		Ingénieur en chef de classe normale	2
		Ingénieur principal	2
		Ingénieur	2
		<i>Sous -Total</i>	6
Filière technique : catégorie B	<i>Cadre d'emploi des techniciens territoriaux</i>	Technicien principal 1ère classe	4
		Technicien principal 2ème classe	7
		Technicien	0
		<i>Sous -Total</i>	11
Filière technique : catégorie C	<i>Cadre d'emploi des agents de maîtrise</i>	Agent de maîtrise principal	1
		Agent de maîtrise	2
		<i>Sous-total</i>	3
	<i>Cadre d'emploi des adjoints techniques</i>	Adjoint technique principal 1ère classe	0
		Adjoint technique principal 2ème classe	3
		Adjoint technique 1ère classe	3
		Adjoint technique 2ème classe	13
		<i>Sous -Total</i>	19
	TOTAL		39

Annexe 3 : Tableau des effectifs : filière des sapeurs-pompiers.

Accusé certifié exécutoire
 Emplois budgétés au
 1er janvier 2015 par le préfet : 22/01/2015
 Publication : 22/01/2015

Filière des sapeurs-pompiers : catégorie A	Cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels	Colonel	3
		Lieutenant-colonel	8
		Commandant	13
		Capitaine	26
		Sous -Total	50
	Cadre d'emploi des médecins et pharmaciens	Médecin classe exceptionnelle	1
		Médecin 1re classe	1
		Pharmacien 1re classe	1
		Infirmier d'encadrement	1
		Sous -Total	4
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie B	Cadre d'emploi des lieutenants	Lieutenant hors classe	4
		Lieutenant première classe	47
		Lieutenant deuxième classe	3
		Sous -Total	54
	Cadre d'emploi des infirmiers	Infirmier principal	3
		Infirmier	1
		Sous -Total	4
Sous-total officiers de sapeurs-pompiers		112	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie C	Cadre d'emploi des sous-officiers	Adjudant (1)	108
		Sergent	208
		Sous -Total (2)	316
	Cadre d'emploi des sapeurs et caporaux	Caporal-chef	15
		Caporal	70
		Sapeur	40
		Sous -Total	125
	Sous-total sapeurs-pompiers non officiers		441
TOTAL		553	

(1) plus 10 nominations à titre social

(2) le nombre d'emploi de commandement des non officiers est fixé à 226 ETP